



**CCQ SUD**  
**Saint-Mandé**  
7 mars 2017  
**Compte-rendu**

## → Préambule

Le présent document constitue le compte-rendu des échanges et des productions écrites de la réunion du Comité Consultatif de Quartier Sud du 7 mars 2017, Ecole Digeon.

La réunion a duré de 19H45 à 20H45, ainsi séquencée :

- Retour sur les comités des 2 et 8 novembre 2016
- Nouveaux projets
- Questions / réponses
- Atelier thématique

5 personnes étaient présentes pour cette formule de CCQ initiée en novembre 2016 divisée en deux parties : une réunion « classique » avec une présentation sous forme de diaporama des propositions du dernier CCQ Sud et des réponses apportées par les élus, des projets municipaux majeurs en cours ou récents.

## → Intervenants / Participants

- **Animateur** : Kyvan Farzamy, consultant en concertation Etat d'Esprit Stratis
- **Intervenant principal** : Philippe Le Tymen, maire-adjoint chargé des relations avec les citoyens
- **Autres intervenants** : Pierre-Marie Hézard, directeur de l'environnement, mairie de Saint-Mandé.
- **Participants** : Gabriel Margallet, Michel Morère, Pierre Marchal, Dominique Tinel, Madame Badinier.

## → Introduction

**Kyvan FARZAMY, Agence Etat d'Esprit Stratis :** Bonsoir. Je me présente, je suis Kyvan Farzamy. Nous avons été missionnés par la Ville de Saint-Mandé pour co-animer les comités consultatifs de quartier.

M. Le Tymen, je vous laisse la parole pour un petit mot d'introduction.

**Philippe LE TYMEN :** Nous faisons de l'expérimentation. Si nous ne faisons rien et nous ne bougeons pas, on nous dit : « Vous ne faites rien, vous ne bougez pas ! », quand nous bougeons et expérimentons quelque chose, agissons au moins que nous essayons ! Si ce format ne correspond pas, nous nous adapterons. S'il y a des idées géniales, nous les prendrons, il n'y a pas de souci.

Merci quand même à vous cinq de vous être déplacés. Je voudrais saluer Kyvan Farzamy et Rémy Salort de la société Etat d'Esprit qui nous accompagne dans l'organisation et dans l'animation de ces comités consultatifs de quartier.

Je voudrais en profiter pour vous présenter Pierre-Marie Hézard qui vient de rejoindre la mairie depuis le 1<sup>er</sup> mars 2017, au poste de directeur de l'environnement et du cadre de vie.

Avant, il y avait une direction globale des services techniques, qui était chapotée par M. Emmanuel Gilles de la Londe ; cette direction a été éclatée en deux, Emmanuel Gilles de la Londe gardant les services techniques de l'aménagement, c'est-à-dire qu'il dirige les services de l'urbanisme, aménagement, habitat, hygiène, bâtiments, garages. Il a en charge le pilotage de projets dans le domaine technique, hors voirie et espaces verts. Il participe également à la définition et à la mise en œuvre des orientations stratégiques en matière d'urbanisme, plus certaines autres choses.

Pierre-Marie, lui, va reprendre la direction du service environnement, donc il pilote et coordonne les schémas et les programmes de propreté publique. Il monte, planifie, coordonne les opérations d'entretien, réfection, requalification des voiries, des réseaux, la surveillance de la propreté des espaces publics, la sensibilisation des usagers ; cela comprend les ordures ménagères, les droits de voirie, etc. Je voulais vous le présenter. Il aura beaucoup de travail et il a directement sous son autorité les équipes voirie et espaces verts, donc nos agents municipaux qui entretiennent au quotidien la ville et sur lesquels vous avez régulièrement des choses à nous dire, et c'est très intéressant.

Ce comité va se dérouler un peu comme d'habitude. Nous reviendrons tout à l'heure sur le compte rendu du comité précédent. Je suis surpris que vous ne l'ayez pas reçu, on m'a bien confirmé qu'il avait été mis en ligne et envoyé aux différentes personnes. Ce compte rendu est assez épais parce que (c'est pourquoi on nous enregistre maintenant) tout ce qui a été dit a été écrit ligne à ligne, donc on ne peut pas revenir sur ce qui a été dit et les engagements que l'on a pris. Donc, il y a mot à mot ce qui a été dit lors du comité plus la restitution des ateliers. Les personnes du comité Nord, hier soir, l'avaient reçu,

donc c'est assez curieux et il faut vraiment qu'on règle ce problème de communication.

L'ensemble des réponses et les restitutions des conclusions ont été mis également sur un document, ici, synthétique. La plupart des personnes qui ont posé des questions ont reçu des réponses et des courriers personnels quant à leurs interrogations (pas toutes, mais il y en a eu).

Ensuite, tous les points qui ont été évoqués ont fait l'objet également d'une synthèse par comité, qui devrait être mise en ligne d'ici la fin de la semaine. Nous passerons un petit peu de temps à commenter quelques points. Je rentrerai dans l'ensemble des détails seulement si vous souhaitez que l'on y revienne.

Nous parlerons ensuite d'un certain nombre de projets qui sont en cours. Comme tous les ans, régulièrement, on aménage certaines rues, on essaie d'embellir la ville comme on le peut, surtout par des travaux de voirie. Il y aura une partie de questions/réponses et, si vous le souhaitez bien entendu, une petite partie atelier, comme la dernière fois.

## Retour sur les comités précédents

La dernière fois, il y a eu plusieurs restitutions d'informations. Je ne rentrerai pas dans le détail puisque ce sera écrit un peu plus loin. Il y avait un premier rapporteur de la table, M. Sylvain Groc, un certain nombre de choses sont remontées. Par exemple, on parlait de suggestions d'installations de passages piétons avenue du Général de Gaulle, à proximité du Franprix, plus haut vers le zoo, entre la pharmacie et le fleuriste. Aujourd'hui, ces projets font partie du projet du Grand Haut de Gaulle, nous y reviendrons tout à l'heure. Je suppose que la plupart d'entre vous étaient aux vœux du maire en début d'année, ce projet a été écrit et présenté à l'ensemble de la population. Cela fait donc partie d'un projet beaucoup plus global mais qui n'est pas arrêté aujourd'hui puisqu'il donnera lieu à une consultation un peu plus tard, quand on y verra plus clair dans les délais et surtout sur la signature, une fois que ce sera approuvé aux conseils municipal et départemental, puisque comme vous le savez, c'est une route départementale.

Toujours dans le même état d'esprit, quand on a parlé de la sécurité des piétons il a été suggéré que davantage de rues de Saint-Mandé soient en zone 30. Sur ce sujet qui revient régulièrement on n'a pas apporté de réponse concrète aujourd'hui ; en revanche, je peux vous confirmer que ces réflexions qui ont été menées déjà il y a plusieurs années sont toujours menées et le seront également avec les nouvelles personnes à la Direction technique. Le sens de l'histoire va vers un développement des zones de ralentissement (vélos, zones 30, etc.), mais les conditions d'architecture essentiellement de la ville ne permettent pas immédiatement de faire certaines choses.

L'année dernière, un conseil municipal avait voté un certain nombre de rues qui étaient propices à un aménagement de voies cyclables. Des voies cyclables vont à contre-sens pour les rues à sens unique. Tout cela serait dans un projet qui sera certainement à plus long terme. Aujourd'hui, vous connaissez les contraintes. La rue principale, l'avenue du Général de Gaulle, qui est une route

départementale qui sera en réflexion de réaménagement pour les mois, voire quelques années à venir, dans sa totalité. Puisque c'est une route départementale nous ne pouvons pas faire les choses sans l'accord du département. La plupart des autres rues de Saint-Mandé sont, vous le savez, très étroites, et l'aménagement de pistes cyclables implique entre autres le retrait de certaines places de stationnement, alors que les Saint-Mandéens nous demandent d'en avoir plus, mais d'en retirer pour mettre des pistes cyclables. Donc, nous sommes devant une sorte de conflit à ce niveau-là, il va falloir que cela se décante avec le temps, sachant, comme je vous le disais à l'instant, que cela reste à mon avis le sens de l'histoire et que la ville deviendra comme la plupart des villes, comme Paris, par exemple...

*(Intervention hors micro.)*

**Philippe LE TYMEN :** Oui, mais au moins il n'y a pas tellement de débats sur le boulevard de la Guyane parce qu'il y a tout l'espace possible et je trouve que c'est plutôt intelligent. Là, on est sur la ville de Paris et c'est une continuité assez... Oui, elle est très large, mais parce qu'il y a énormément de place. C'est une autoroute, oui. Il n'y a pas que des vélos d'ailleurs, beaucoup de monde circule sur ce boulevard de la Guyane.

Il y avait eu une observation également, dans cet atelier, sur les poubelles sans couvercle, les poubelles abimées, les poubelles réparées et non remplacées. Là-dessus, on a apporté une réponse : en 2015, la ville a dépensé pour 26 000 €, je crois, de remplacements des poubelles. Tous les Saint-Mandéens peuvent demander à la mairie des poubelles neuves lorsque les leurs sont cassées et la mairie les prend en charge. Ce budget était de 49 000 € en 2016. Il y a certes des poubelles cassées, ce n'est ni du fait de la mairie, ni du fait des services de la mairie, cela peut être du fait des services de Derichebourg qui assurent l'enlèvement des ordures ménagères, mais dans ce cas c'est de la responsabilité des copropriétés, des gardiens, des particuliers des maisons individuelles, de faire la demande à la mairie. Cette dernière ne rechigne pas à remplacer ces poubelles.

On a évoqué une nouvelle fois des pistes cyclables, mais du côté de la chaussée de l'étang. Nous venons de l'évoquer.

Il y avait une deuxième table autour d'un point plus politique. Une personne a posé la question des projets pour Saint-Mandé dans les années à venir, des projets structurants lourds du type Commandant Mouchotte ou autre, en disant « nous ne voyons rien venir ». C'était un peu curieux mais cette réflexion nous a interpellés - ceux entre autres qui étaient comme je le disais tout à l'heure aux vœux du maire au mois de janvier. Tous les grands projets de la ville (nous y reviendrons rapidement) ont déjà été présentés depuis pas mal de temps. Je pense à l'IGN comme sujet majeur, et on va reparler de la pointe Paul Bert, du Haut de Gaulle, etc. Je ne voudrais pas rentrer plus dans le détail, il sera mis en ligne et chacun pourra retrouver les réponses à ses questions. Il ne s'agit pas de réponses du type « oui, on le fait », mais la plupart du temps des réflexions sont menées.

Voilà pour cette partie compte rendu. Il faut à tout prix que l'on vous indique comment aller le chercher directement sur le site de la mairie, si vous ne l'avez

pas reçu. Dominique, tu as eu ce problème également, on te l'a renvoyé dès que tu l'as demandé. Vous pouvez faire appel à nous pour cela.

**Kyvan FARZAMY :** Avez-vous des questions suite aux échanges qui ont eu lieu lors des précédents ateliers ? (*Non*). Dans ce cas, nous vous proposons de passer aux nouveaux projets.

## → Nouveaux projets

**Philippe LE TYMEN :** Je le disais en introduction, comme tous les ans nous allons voter le budget le 27 mars prochain en conseil municipal. Il y a entre autres des budgets d'investissement, des rénovations d'aménagements de certains bâtiments et également de la voirie. Il y a dans les projets de 2017 à faire –bien sûr, tant que ce n'est pas voté cela ne peut pas être un engagement, cela doit être validé par le conseil municipal– la rénovation de la rue Grandville. On en voit une petite esquisse en haut à droite. Sachez que quand on parle de voirie on est accompagné... Oui, monsieur ? La rue Grandville va de la chaussée de l'Etang jusqu'à Jeanne d'Arc, à l'angle où se trouve le restaurant Cuisine de Perle. Il y a juste un coiffeur au milieu de la rue, et le fleuriste qui fait l'autre angle, en face de la cuisine Debard.

Il y a eu l'année dernière la rue Brière de Boismont, la rue du Lac, ce sont toutes ces rues perpendiculaires qui commencent à vieillir, sur lesquelles il y a des problèmes d'arbres, de chaussées qui commencent à s'abîmer, des trottoirs très vieux. Les services techniques remontent les informations, disent que telle rue commence à devenir dangereuse et difficile à entretenir, et qu'il faut faire quelque chose. C'est fait sur un plan purement technique et sur des priorités techniques.

La ville est accompagnée par un cabinet, par un architecte urbaniste ; c'est la société RVR, entre autres, accompagnée d'un architecte paysagiste. Ils sont associés pour nous donner des idées, des préconisations pour l'aménagement et donner à toutes les rues de la ville une certaine harmonie, avec une vision à la fois technique et paysagiste. On a à chaque fois des esquisses. L'idée est de faire ressembler un peu ces rues perpendiculaires à la rue Jeanne d'Arc telle qu'elle a été refaite, pour donner une uniformité à la ville. Il y a cette idée intéressante de libérer des trottoirs pour les personnes qui ont besoin d'un peu plus de place (les personnes avec des poussettes, les personnes non voyantes) et retirer les obstacles et les mettre à l'extérieur sur des arbres comme ceci. Vous avez cet exemple rue Cart, juste à côté de la mairie. Vous voyez la différence avec une autre rue comme la rue Poirier où il y a des arbres sur les trottoirs, il faut les contourner sans arrêt, il faut gérer les pieds d'arbres qui sont assez compliqués, alors que là on arrive sur un dégagement ; gérer le nombre d'arbres, gérer toujours des trottoirs qui vont reprendre le rouge que l'on connaît à Saint-Mandé, et puis alterner avec quelques pavés. Cette rue Grandville va donc être proposée.

Une autre rue sera également proposée : la rue Mongenot, qui est un peu plus haut. C'est la rue qui passe devant le Val Mandé. Cela vous concerne moins, c'est plus dans le Nord mais je pense que vous y allez de temps en temps. La rue Plisson... C'est le bout du monde ! C'est le Nord, comme on dit.

Les autres gros projets, c'est bien entendu l'IGN dont vous avez dû entendre parler, on en parle souvent et depuis plus de dix ans. Comme il a fallu plus de dix ans pour faire aboutir ce projet, je crois que tous les recours sont purgés, donc il est confirmé. Je suppose que les premiers coups de pioche pour démolir des bâtiments existants interviendront avant le printemps (je n'ai pas de date précise).

*(Intervention hors micro.)*

**Philippe LE TYMEN :** Ce n'est pas impossible puisque le permis de construire est affiché, le permis de démolir... Cela dépend de l'équipement de la société du promoteur...

**Un intervenant :** (...) *Je pense que c'est imminent.*

**Philippe LE TYMEN :** Donc ça peut être au printemps. Nous confirmons. C'est une partie intéressante, nous vous tiendrons régulièrement au courant et vous avez certainement vu en début d'année toute cette partie ici sur 1 000 m<sup>2</sup> qui donnera lieu à l'installation et à la fabrication d'un équipement public de la ville qui contiendra à la fois une salle de spectacle en sous-sol et ensuite différentes salles pour différentes activités associatives ou professionnelles, puisque tout un étage servira d'incubateur pour des entreprises dans le secteur tertiaire.

*(Intervention hors micro.)*

**Philippe LE TYMEN :** Oui, il est là, je l'ai trouvé sur le trottoir tout à l'heure... Celui-là, c'est le tout nouveau qui a été distribué aujourd'hui.

Ensuite, il y a le réaménagement de la pointe Paul Bert. Vous en avez peut-être moins entendu parler parce que c'est beaucoup plus récent. L'école Paul Bert : vous avez un triangle encore vert et un peu avant ce triangle il y a des Algeco où sont installés actuellement sur Saint-Mandé les services techniques de la ville qui ont déménagé de la rue des Vallées pour venir ici, provisoirement. L'immeuble derrière, et tout cela, on devrait construire dessus. Il y a également un dépôt Eiffage derrière, qui n'est accessible que par le boulevard de la Guyane. Tout cet espace est à Saint-Mandé. Une partie du terrain appartient à Paris mais nous en avons la gestion et l'usufruit, quelque part. Là, un bâtiment important accueillera les services techniques (cette fois en dur), le conservatoire qui va coupler le conservatoire de la rue de Bérulle, plus le centre Pierre Grach qui viendra s'installer ici, plus des logements étudiants, sur en tout sept ou huit étages, qui sont autorisés par le PLU, ou autre.

Donc, tous ces projets sont en cours.

**Pierre MARCHAL :** *Sur le projet Paul Bert, « la construction des logements sur une surface d'environ 2 000 m<sup>2</sup>, dont le régime, bien que laissé libre au futur promoteur » ! J'aimerais bien avoir des précisions.*

**Philippe LE TYMEN :** Je sais qu'aujourd'hui dans l'esprit du projet tel qu'on l'a défendu, on pense à des logements étudiants mais je crois que le promoteur peut proposer peut-être lui-même d'autres types de logements.

**Un intervenant :** *Des logements sociaux.*



**Philippe LE TYMEN :** A ce stade, je crois que ce sont les promoteurs qui feront des propositions. De toute façon il y aura un appel d'offres qui sera suivi par la cellule...

**Pierre-Marie HÉZARD, directeur de l'environnement et du cadre de vie :** *Ce n'est même pas sûr qu'on ait encore les équilibres entre les différentes parties, la nouvelle régie technique, les programmes étudiants. Je me demande même si on va parler de logements purs et durs. Je pense que dans les équilibres de commercialisation, il va falloir trouver de la surface neuve pour trouver une rentabilité, parce que beaucoup de promoteurs vont engager des fonds...*

**Un intervenant :** *Mais des bailleurs sociaux...*

**Un intervenant :** *J'ai eu cinq enfants, pas un seul n'a pu se loger à Saint-Mandé ! Je ne sais pas pourquoi.*

**Philippe LE TYMEN :** C'est vrai que nous n'avons pas tout le quota.

**Un intervenant :** (...) *L'état d'avancement du dossier...*

**Philippe LE TYMEN :** Non, on n'est pas assez avancé là-dessus. Le problème des logements sociaux, ici, tout le monde le connaît, c'est le prix du foncier, le prix de la construction. Pour avoir un logement type social tel qu'on peut l'entendre dans notre esprit, c'est un peu compliqué, mais il y en a... Si, clairement.

**Gabriel MARGALLET :** *Il y en a quand on ne peut pas faire autrement. Par exemple, les filles Selingant ferment leur commerce, le centre Grach va aussi être démonté, mais on ne fait pas un lot parce que cela représenterait une telle surface qu'on serait obligé de faire des logements sociaux. Donc, on garde plusieurs lots sur la même surface, ce qui permet de ne pas faire de logements sociaux.*

**Philippe LE TYMEN :** Gabriel, vous êtes beaucoup plus informé que moi sur le projet Selingant et Pierre Grach...

**Gabriel MARGALLET :** *Ça a été pareil à la villa Gabriel : cela a été fait en plusieurs fois donc il n'y aura pas de logements sociaux non plus. Il y a eu un premier groupe d'immeubles, ensuite c'est bloqué...*

**Philippe LE TYMEN :** Mouchotte : il y a des logements sociaux.

**Gabriel MARGALLET :** *Oui, mais pas ce qu'il aurait pu y avoir si on avait joué sur la totalité de la surface. Là, c'est pareil, ça s'appelle Villa Gabriel pour l'ensemble mais ce sont quand même deux constructions différentes.*

**Kyvan FARZAMY :** Vous vouliez peut-être intervenir, réagir ?

**Un intervenant :** *C'est du bidonnage.*

**Philippe LE TYMEN :** Pour clôturer cette partie, voilà les projets qui seront présentés au conseil municipal du 27. Vous êtes déjà au courant de certains. De

toute façon, comme vous le constatez dans les bulletins municipaux, tous les mois on rajoute un certain nombre d'informations sur le sujet. Mais, sur certains sujets, j'ai entendu des tas de choses : on allait faire quelque chose ici, ou tel commerce allait s'installer, etc., personne n'était au courant et ce n'est pas ce qui s'est passé, donc il faut faire attention à tout ce qui circule.

**Pierre MARCHAL** : *Malgré tout, quand on voit le plan pour Paul Bert, vous dites que c'est recédé par la mairie de Paris mais quand on voit le triangle qui est formé, il n'y a pas grand-chose à Saint-Mandé.*

**Philippe LE TYMEN** : Mais nous en avons la gestion. Nous avons la concession. Je crois que le terme exact qui convient pour la Pointe Paul Bert...

**Pierre-Marie HÉZARD** : Je pense que les terrains sont en cours d'acquisition et qu'aujourd'hui les éléments de programme ne sont pas encore affinés pour pouvoir donner autant de précisions. Il faut retenir qu'il va y avoir une relocalisation des services techniques, donc de la voirie, de la propreté et des espaces verts, dont je m'occupe, qui vont venir sur cet espace-là. Aujourd'hui, ils sont dans des Algeco, des bâtiments provisoires. Cela leur permettra de travailler correctement.

**Pierre MARCHAL** : *Il y a des choses de la voirie rue Jeanne d'Arc.*

**Philippe LE TYMEN** : Absolument, au début, sur la gauche. C'est une sorte de dépôt, plus un pavillon, une maison. Et l'atelier de menuiserie y est encore. Il n'y en a plus beaucoup.

**Kyvan FARZAMY** : Avez-vous d'autres questions concernant les projets qui ont été présentés ?

**Gabriel MARGALLET** : *Au sujet de l'aménagement du Haut de Gaulle, dans ce qui s'appelait le carrefour de l'Alouette... J'ai démarré bille en tête tout à l'heure... Quand la rue de l'Alouette arrive sur l'avenue du Général de Gaulle devant le Crédit Lyonnais, dans le plan qui a été affiché en mairie il n'est pas prévu de rectifier l'angle, le carrefour. Il faudrait prolonger la rue, c'est ce qu'on avait proposé au Conseil des Sages précédent, c'est M. Fallou qui avait fait cela.*

*Des gens arrivent de la rue de l'Alouette comme s'ils arrivaient du marché, ils prennent le virage en allant vers le Franprix et se fichent des gens qui traversent, etc. On a plus ou moins tenu compte de ce que j'ai mis parce que j'ai vu qu'au sol il y a désormais des bandes jaunes pour interdire un genre de stationnement, mais ce n'est pas suffisant. Et dans le projet il n'est pas prévu de rectifier. Ce serait très bien de faire une sorte de terreplein comme cela a été fait à d'autres endroits, et de mettre des bacs à fleurs ou des bancs, des choses comme cela, ce qui réduirait d'autant le flot des voitures qui arrivent de la rue de l'Alouette. Nous l'avions soumis mais apparemment personne...*

**Philippe LE TYMEN** : Ce sera acté, Gabriel. Nous demandons de bien parler dans le micro pour être certains que l'enregistrement se fait et ce sera écrit. Cette remarque sera écrite. Sur ce projet au « de Gaulle », oui, des esquisses ont été faites, toutes les idées sont bonnes.



Je reviens un instant sur ce que l'on a fait sur le projet Grandville et ce qui a été proposé à tous les résidents de la rue Grandville. Nous avons organisé le 1<sup>er</sup> mars dernier une réunion d'information avec toutes les personnes de la rue Grandville qui ont souhaité répondre à notre invitation. Nous avons bien présenté le projet, on en a discuté, ces personnes ont posé des questions pertinentes sur les arbres et ont amené deux ou trois réflexions dont nous tiendrons compte. Je pense aux candélabres, on a attiré notre attention là-dessus. On peut apporter des modifications, à la marge, on ne va pas tout changer mais les gens qui y vivent ont pu nous apporter des solutions et, surtout, ont bien compris l'esprit du projet.

**Pierre MARCHAL** : *Sur l'avenue du Général de Gaulle, quand ferez-vous un arrêt avancé pour le bus, en face du Franprix ? Vous attendez que quelqu'un se casse la jambe en descendant du bus. Voyez-vous ce que je veux dire ?*

**Madame BADINIER** : *Les autobus n'ont qu'à se garer devant le trottoir, chose qu'ils ne font jamais !*

**Philippe LE TYMEN** : Madame, quand il y a des voitures ils ne peuvent pas. Il y a maintenant de nouvelles normes de la RATP. On est en train de faire un nouvel arrêt avenue Daumesnil, en face du 51. Les gens râlaient en face parce qu'ils ne voulaient pas d'arrêt de bus devant chez eux. Je suis d'accord, mais ce sont de nouveaux arrêts de bus donc dès qu'ils sont refaits, réaménagés, d'office maintenant ils font ces arrêts avancés. Ils ne vont pas tous les reprendre parce qu'il y en a des milliers, mais tous les nouveaux sont refaits ainsi. Je n'ai pas le projet en tête mais à mon avis, c'est obligé puisque ce sont les nouvelles normes.

**Pierre MARCHAL** : *Sur le plan, il n'est pas noté.*

**Philippe LE TYMEN** : Comme c'est enregistré on vérifiera. Je pense que ce que je dis est juste, c'est ce que j'ai entendu du STIB donc ce doit être la vérité. Cela paraît plus intelligent. Attention, ça bloque aussi la circulation, donc pour moi c'est assez clair mais c'est un point à confirmer.

*(Intervention hors micro.)*

**Philippe LE TYMEN** : Absolument. Cela ne me surprend pas.

**Pierre MARCHAL** : *Sur l'avenue du Général de Gaulle, ce serait bien de faire des hauteurs de trottoirs comme à Vincennes, des trottoirs où les voitures ne peuvent pas monter.*

**Madame BADINIER** : *Cela a été refait il y a peu de temps.*

**Pierre MARCHAL** : *Mais la portion qu'on doit faire.*

**Philippe LE TYMEN** : Oui, on parle de la nouvelle portion entre le zoo et l'église.

**Pierre MARCHAL** : *A Vincennes il n'y a pas de voitures sur les trottoirs parce qu'on ne peut pas y monter.*

**Madame BADINIER** : *C'est autre chose, les trottoirs de Vincennes.*

**Philippe LE TYMEN** : C'est-à-dire ?

**Madame BADINIER** : *C'est superbe !*

**Philippe LE TYMEN** : C'est un peu l'esprit qu'on veut donner, si vous regardez les premières esquisses, et en démarrant par le Haut de Gaule. Mais, il y a déjà des personnes qui critiquent ce projet pour faire de beaux trottoirs car puisque c'est un peu plus beau cela coûte un peu plus cher, mais c'est plus pérenne.

**Kyvan FARZAMY** : Mesdames, Messieurs, je vous propose de parler un peu de tout cela en table ronde. Ce n'est pas la peine que cela dure très longtemps.

*(Intervention hors micro.)*

**Kyvan FARZAMY** : C'est comme vous voulez.

**Philippe LE TYMEN** : Ce serait bien. Nous allons essayer de conserver l'esprit. Nous l'avons fait la dernière fois, nous essayons de le refaire une fois. J'entends que ce n'est pas ce que vous attendez le plus mais donnons un peu de continuité et de logique à notre démarche. Si nous devons changer de format, nous le ferons.

**Kyvan FARZAMY** : Je vous invite à aller vers l'arrière. Concernant les tables rondes, il y a un petit outil, la grille de travail. C'est une grille d'expression libre, il y a diverses thématiques, par exemple la place des jeunes, la place des seniors, la vie associative et les animations, la culture, le cadre de vie, etc. L'idée est que vous parliez très librement et que vous abordiez assez librement ces thématiques : ce qui va, ce qui ne va pas, les pistes d'améliorations à apporter, etc. A la fin, le rapporteur de votre table restitue un peu les échanges. M. Le Tymen, jusqu'à quelle heure environ ? 20 heures 45 ? 20 heures 50 ?

**Philippe LE TYMEN** : Je pense que c'est un peu trop long, vu l'enthousiasme.

**Kyvan FARZAMY** : On se donne 20 minutes ? On fait un petit groupe.

**Gabriel MARGALLET** : *Je ne suis pas partisan de ça !*

**Philippe LE TYMEN** : S'il n'y a pas d'unanimité, je pense qu'il ne faut pas forcer. Nous pouvons continuer autour d'un thème et prendre des notes nous-mêmes.

**Kyvan FARZAMY** : Voilà, nous pouvons faire un format tout à fait différent.

**Gabriel MARGALLET** : *Je participe au Conseil des Sages, on demande qu'il y ait plus de bancs dans la ville. On ne va pas faire une table ronde pour demander des bancs. Il y a pas mal de choses qui ont été demandées. Je suis toujours à cheval sur ma rue de l'Alouette, je n'ai rien contre la rue Plisson, la rue Grandville, la rue Mongenot, mais elles ne sont pas si fréquentées que cela, alors que la rue de l'Alouette avec le marché deux fois par semaine, les camions-poubelles, le camion qui vient pour aménager... A chaque réunion je le dis, cela ne fait rien, je le redirai tant qu'il faudra.*

*Quand je pense qu'on considère la rue de l'Alouette dans les axes secondaires ; dans le plan de la ville où les axes secondaires sont dessinés il n'y a même pas la rue de l'Alouette, j'ai trouvé ça fort de café ! Quand les gens arrivent de la Porte Dorée, soit ils prennent l'avenue Sainte-Marie, soit ils ont compris et prennent la rue de l'Alouette. Le stop en bas de chez nous est beaucoup plus fréquenté et le stationnement n'est pas du tout respecté. Devant le boulanger qui est en bas, on pourrait mettre un arrêt minute, etc. J'enfoncerai le clou tant qu'il faudra.*

**Kyvan FARZAMY :** Merci, M. Margallet. Y a-t-il d'autres personnes souhaitant réagir sur la question des bancs ou un autre sujet ? Madame.

**Madame BADINIER :** *Je voudrais demander une Toutounette rue de l'Alouette, entre la boulangerie et le marché.*

**Philippe LE TYMEN :** Nous pouvons le noter, ce sont des choses assez simples à réaliser.

**Madame BADINIER :** *Oui, mais j'avais demandé une caméra, on m'avait dit que ce n'était pas possible. Je me suis fait voler mon collier en or, au coin de cette rue-là. S'il y avait eu une caméra cela ne se serait pas produit. Ça fait peur plutôt qu'autre chose, remarquez.*

**Kyvan FARZAMY :** Merci, Mme Badinier. Donc, une Toutounette pour Mme Badinier.

**Philippe LE TYMEN :** Pierre-Marie, vous le notez, c'est quelque chose de simple, on peut satisfaire les gens.

**Madame BADINIER :** *(...) Pour les crottes de chiens, il faudrait que quelqu'un de la mairie passe. Cela a été beaucoup nettoyé, comme tout ce qui est prévu à Saint-Mandé pour certaines rues, c'est chacun son tour...*

**Un intervenant :** *Quatre ou cinq élus habitent sur Alphand donc ils doivent passer, quand même !*

**Madame BADINIER :** *Oui, mais pas rue de l'Alouette.*

**Gabriel MARGALLET :** *C'est anecdotique, mais j'ai fait un constat cet hiver, quand il y a eu les décorations de Noël. Ce qu'il vient de dire m'y fait penser, il y a quatre élus plus un colistier qui habitent rue Alphand, il y avait juste une décoration de Noël au coin du carrefour Alouette et une autre dans l'autre sens, mais rue Jeanne d'Arc, entre la Poste et un peu plus loin, il y en avait cinq ! La rue Jeanne d'Arc était rudement bien décorée. Je m'en fiche mais je trouve ça formidable !*

**Philippe LE TYMEN :** On fait toujours au mois de septembre/octobre le plan de décoration de la ville. Je vous assure, Gabriel, qu'on ne repère pas où habitent les élus pour mettre les décorations. Je ne sais même pas qui sont les quatre... Si, j'en connais un, rue Alphand.

**Gabriel MARGALLET :** *Il y en a au moins six, rue Jeanne d'Arc, alors que cette rue est malheureusement sinistrée en ce qui concerne les commerces. Mais rue*

*de l'Alouette il y en avait une devant l'ancienne épicerie, et après devant l'ancienne boucherie, c'est tout.*

**Un intervenant :** *Mais il a été décidé de les réduire.*

**Gabriel MARGALLET :** *Justement ! Qu'est-il arrivé rue Jeanne d'Arc ? Ils ont oublié.*

**Philippe LE TYMEN :** *On a réduit globalement, depuis l'année dernière, le nombre de décorations.*

**Madame BADINIER :** *Il faudrait qu'elles commencent un peu plus tard et finissent un peu plus tôt.*

**Philippe LE TYMEN :** *Non, nous répondons à une certaine logique : étant à côté de Vincennes et de Paris, nous essayons de nous caler avec eux pour que l'éclairage se fasse en même temps pour avoir une certaine continuité. Ce serait dommage de passer de Vincennes à Saint-Mandé et qu'une ville soit allumée et que l'autre soit éteinte. Mais je crois que l'année dernière à peu près 40 000 € ont été économisés en points de lumière.*

**Kyvan FARZAMY :** *Vous avez un peu parlé des manques, donc il manque une Toutounette, un peu du cadre de vie et de la place des seniors, notamment avec un manque de bancs. Voudriez-vous aborder d'autres thématiques ? Par exemple, la vie associative ? Les questions relatives à la sécurité, à la tranquillité ? Ou des questions, des points, sur le cadre de vie ? Ou même une toute autre thématique ? Nous vous écoutons.*

**Philippe LE TYMEN :** *M. Hézard est là, c'est très bien, il faut tout lui dire !*

**Gabriel MARGALLET :** *Je trouve que Saint-Mandé n'est pas propre.*

**Madame BADINIER :** *C'est vrai, et pourtant vous faites des efforts, il y a tout le temps quelqu'un qui nettoie, je les vois avec leurs appareils.*

**Gabriel MARGALLET :** *En sortant, vous allez à la piscine ; devant le massif, il y a une canette de bière, elle est là depuis deux ou trois mois. Autre chose : beaucoup de gens (je ne sais pas pourquoi) posent leurs sacs de poubelles dans la rue.*

**Madame BADINIER :** *C'est facile, Monsieur !*

**Gabriel MARGALLET :** *Tous les immeubles ont des poubelles, pourquoi les poser dans la rue ?*

**Madame BADINIER :** *L'effort qu'ils font d'aller vers la poubelle...*

**Gabriel MARGALLET :** *Dans mon immeuble, les poubelles sont à deux mètres, je ne vois pas pourquoi... Je crains que quelqu'un de mon immeuble pose des sacs à côté de la piscine.*

**Madame BADINIER :** *Il faut le lui dire.*

**Gabriel MARGALLET :** *Il faut que je sache qui c'est. Les pauvres garçons qui ramassent avec leur voiture, les encombrants passagers, ont du travail.*

**Philippe LE TYMEN :** Sur ce sujet, vous savez que le premier mercredi du mois il y a le passage des encombrants. Je n'ai plus le chiffre en tête mais admettons qu'ils retirent 100 tonnes... Mais tout au long de l'année, toutes les semaines, le petit camion ramasse également des encombrants, mais à peu près 10 à 15 % de ce qu'ils ramassent en une fois. Le tonnage annuel là-dessus, c'est un chiffre extraordinaire.

**Pierre-Marie HÉZARD :** On a un programme de propreté que vous connaissez, par délégataire, des hommes à pied qui font du cantonnage, et en plus, un camion tourne six jours sur sept et intervient sur l'ensemble de la ville. On a en plus une délégation de service public pour les marchés, et les jours de marché, il y a également les équipes à pied qui viennent tourner. Il faut retenir qu'il est impossible qu'à un instant T il n'y ait pas un papier par terre, une canette dans un massif... On ne peut pas mettre des agents de la propreté partout, ils ne sont que 18.

**Gabriel MARGALLET :** *Vous dites que vous avez du personnel dans la rue donc je ne vois pas pourquoi, devant la piscine, la canette est là trois mois après.*

**Pierre-Marie HÉZARD :** Dès que je sortirai de cette réunion j'irai voir le massif et je la mettrai dans la poubelle. Je plaisante, mais j'essaie de vous faire comprendre que de très nombreuses actions sont menées par la collectivité, mais il est impossible d'être derrière chaque Saint-Mandéen pour voir si les papiers sont tombés par terre, etc.

**Gabriel MARGALLET :** *Ces derniers temps, depuis que c'est Derichebourg, si le sac n'est pas dans la poubelle ils ne le ramassent pas. Dans mon immeuble il y avait un grand carton, pas épais, que la personne ne pouvait pas mettre dans la poubelle non plus, ils l'ont laissé. Vos services l'ont ramassé. Donc, si Saint-Mandé délègue ses ramassages de poubelles et en même temps fait le travail de Derichebourg...*

**Philippe LE TYMEN :** Il y a des problèmes d'horaires aussi, Derichebourg passe le matin, si quelqu'un met des sacs poubelles ou des cartons à 13 heures ou à 10 heures une fois que Derichebourg a terminé sa tournée...

**Gabriel MARGALLET :** *J'ai tout mon temps, je me promène beaucoup dans Saint-Mandé, je vois beaucoup de choses, ce n'est pas à cause du retard, Derichebourg ne ramasse pas tout.*

**Philippe LE TYMEN :** Si c'est du carton ils attendront effectivement le jour du ramassage du carton, à mon avis.

**Gabriel MARGALLET :** *Les autres, avant, ramassaient toujours tout. Vous avez changé, pas pour du bien.*

**Philippe LE TYMEN :** C'est vrai que nous avons changé, nous avons fait un marché unique avec Vincennes, nous l'avons déjà expliqué, pour des raisons d'économies d'échelle. Cela n'a pas changé grand-chose dans les tournées ; en revanche, cela a changé positivement dans le quartier Nord où avant le

ramassage était effectué entre autres le mardi (il n'y avait pas de ramassage le lundi). Avec le week-end, le mardi cela devenait insupportable à certains endroits. On a donc pu se caler, c'était un des avantages, au niveau du prix... Sita qui exerçait depuis des années avait pris ses habitudes avec la ville, Derichebourg était un peu plus rigoureux sur ce type de sujet.

**Gabriel MARGALLET :** *Quelqu'un peut peut-être dire à Derichebourg : « Soyez un peu plus coulants, ramassez tout ». Ils disent : « Non, ce n'est pas le jour du carton » !*

**Philippe LE TYMEN :** Cela ne me surprend pas.

**Madame BADINIER :** *Vincennes est autrement plus propre que Saint- Mandé. Derichebourg, Derichebourg...*

**Philippe LE TYMEN :** Il faudrait regarder toutes les rues pour le dire. C'est vrai que les rues principales avec les pierres...

**Madame BADINIER :** *La rue principale, la rue du château, comparée à la rue du Général de Gaulle.*

**Philippe LE TYMEN :** De mémoire, tous les matins à 6 heures la rue du Général de Gaulle est nickel puisqu'elle est lavée à l'eau tous les jours.

**Gabriel MARGALLET :** *Vous pourriez supprimer cette machine.*

**Philippe LE TYMEN :** Mais il y a énormément de passage dans cette rue, elle se salit plus.

**Un intervenant :** *Surtout avec le diesel, avec l'essence.*

**Gabriel MARGALLET :** *Attendez, il passe à 7 heures 30 du matin, rue du Commandant Mouchotte. Il réveille toute la rue. C'est de votre...*

**Philippe LE TYMEN :** C'est de sa responsabilité.

**Gabriel MARGALLET :** *Cette machine pollue par le bruit et par l'essence. Pour ramasser quoi ? Il faudrait mesurer ce qu'elle ramasse puisque les balayeurs balaient. Je me demande ce que la machine ramasse.*

**Madame BADINIER :** *Comment s'appellent-ils ?*

**Philippe LE TYMEN :** Les Gloutons. C'est bien, les Gloutons !

**Madame BADINIER :** *J'ai regardé l'autre jour... Il y avait des cigarettes un peu mouillées (...).*

**Philippe LE TYMEN :** Je crois que les Gloutons font du bon travail. C'est une anecdote que vous donnez, chère Madame.

**Un intervenant :** *Il devrait y avoir plus de corbeilles à papier.*

**Philippe LE TYMEN :** C'est une bonne idée. Je milite personnellement pour qu'il y ait plus de corbeilles.



**Pierre MARCHAL :** *Je promène un chien, je vais régulièrement à la passerelle, etc. C'est vrai que quand il y a des canettes, comme disait le monsieur, je la garde à la main. Quand je vais à la mairie aussi, je sais où est la corbeille à papier mais il n'y en a pas beaucoup Place de la Mairie.*

**Philippe LE TYMEN :** Je suis d'accord. Je milite pour qu'il y en ait plus.

**Pierre MARCHAL :** *Notamment Place de la Mairie, il y a souvent des canettes abandonnées. Je ne suis pas le seul à les ramasser pour les mettre dans la corbeille. Il n'y en a pas assez dans la ville. Derrière l'église, aussi : il y a des bancs, ceux qui viennent manger là abandonnent leurs emballages de McDo, etc., pourtant il y a une corbeille à papier pas très loin. Ils ne les mettent pas dedans.*

**Madame BADINIER :** *Il faut mettre des corbeilles à papier sur le marché de l'Alouette parce que quand il n'y a pas le marché, il y a tous les enfants qui jouent (c'est très bien, patinettes, etc.) et ils goûtent, ils dînent, ils mettent les choses autour des arbres, et encore. Il faut aménager cela.*

**Un intervenant :** *Autre chose : (...) des corbeilles...*

**Philippe LE TYMEN :** Oui, on en avait ajouté effectivement à cette occasion. Maintenant, il faut en trouver. Il y en a qui sont prévues. Il y a un débat sur le nouveau mobilier urbain dans le cadre du réaménagement du Haut de Gaule, on va trouver également des poubelles compatibles pour les cigarettes, avec un petit cendrier dessus.

**Kyvan FARZAMY :** M. Margallet, M. Marchal, Mme Badinier, merci pour vos interventions. Je rappelle vos noms parce que c'est important pour le compte rendu. Nous avons bien abordé la question de la propreté, souhaitez-vous aborder une autre thématique ?

**Philippe LE TYMEN :** J'aimerais vous poser une question, je ne sais pas si vous êtes concernés ou pas. Vous savez qu'on a changé le sens de giration de la rue autour de l'église, êtes-vous concernés ? L'avis des riverains est que cela a changé positivement, il y a beaucoup moins d'embouteillages à 8 heures 30 le matin, au moment où il y a beaucoup de trafic, les gens qui sortent de chez eux, etc. Il paraît que cela a nettement fluidifié la circulation. Je recherche de nouveaux témoignages, si vous aviez été concernés j'aurais apprécié ce retour.

**Kyvan FARZAMY :** Souhaitez-vous aborder d'autres éléments ce soir ? Très bien. La Toutounette sera dans le compte rendu, Madame.

**Pierre MARCHAL :** *Le 46 est en cours d'aménagement, à la demi-lune, je suppose qu'il va y avoir de nouveaux abribus, etc. ? L'arrêt de bus a été déplacé mais comme ils ont laissé l'abribus ancien à l'ancien arrêt, il y a encore des gens qui attendent là ; quand je promène mon chien je leur dis que l'arrêt est désormais là-bas.*

**Pierre-Marie HÉZARD :** Le maire va rencontrer le DG du STIF, ce sujet est à l'ordre du jour. On a encore vu l'arrêt de bus cet après-midi, sur Daumesnil. Il y a aussi la ligne 86.

**Pierre MARCHAL** : *Au niveau du dépôt également ?*

**Pierre-Marie HÉZARD** : Exactement.

**Philippe LE TYMEN** : C'est une réflexion, mais je préfère que nous ne l'abordions pas car c'est vraiment au stade... Mais il y a vraiment sur réflexion sur Decroly, l'aménagement sera terminé au mois de juin. Il y a tous ces bus qui viennent un peu gêner, au niveau du dépôt, avec la nouvelle sortie sécurité pompiers qu'il y aura sur cette portion de rue. Nous effleurons cette réflexion sur le sujet mais... Nous verrons !

**Un intervenant** : *Quand les moteurs du bus 86 tournent...*

**Michel MORÈRE** : *Le 46 : y aura-t-il un abri ?*

**Philippe LE TYMEN** : Devant le 51 Daumesnil ? Je ne crois pas.

**Michel MORÈRE** : *Les stations, il appartient à la mairie de demander.*

**Philippe LE TYMEN** : De mémoire, non, je ne pense pas.

**Michel MORÈRE** : *Je prends souvent l'autobus et à chaque fois je demande au garçon, il me dit : « Ça ne nous regarde pas, c'est la mairie de Saint-Mandé ! ». Parce que des gens vont attendre, là. Il va pleuvoir, c'est en plein vent. Voyez-vous où est la station ? C'est en plein vent.*

**Philippe LE TYMEN** : Je vois très bien.

**Michel MORÈRE** : *Les vitres de l'abribus sont cassées. D'après la RATP...*

**Philippe LE TYMEN** : Je n'ai pas de réponse formelle à vous donner mais cette question amènera une réponse.

**Michel MORÈRE** : *Il devrait y avoir quelque chose pour s'asseoir.*

**Philippe LE TYMEN** : Bien sûr. Pour l'instant il a le statut de provisoire, donc avec le minimum syndical.

**Kyvan FARZAMY** : Merci, M. Morère.

**Michel MORÈRE** : *Avenue Sainte Marie, juste devant la piscine, il y a un sac plein de...*

**Philippe LE TYMEN** : Oui, Monsieur l'a déjà dit. Merci.

**Michel MORÈRE** : *Juste là ! Il y a des gens qui sont culottés !*

**Philippe LE TYMEN** : Ce sont des Saint-Mandéens qui ont fait cela.

**Michel MORÈRE** : Oui, certainement.

**Gabriel MARGALLET** : *Y a-t-il quelqu'un qui passe en revue la ville pour voir les endroits où des revêtements ont été enlevés et n'ont pas été remplacés ? Il y a beaucoup d'endroits comme cela.*

**Philippe LE TYMEN :** Pierre-Marie va vous répondre immédiatement, c'est tout chaud dans son esprit.

**Un intervenant :** *Par exemple, au coin de la rue Jolly et de la rue de l'Alouette, il y a le trottoir qui a été mis au ras de la chaussée pour les handicapés, ça fait un trou d'eau, dès qu'il y a de l'eau. L'autre fois, cela a gelé, pas longtemps mais un peu. C'est une patinoire. Je crois que près du pressing cela a été résolu. Ce sont des petits points...*

**Pierre-Marie HÉZARD :** Je vais vous répondre.

**Un intervenant :** *Le bitume, est-ce vous aussi ?*

**Pierre-Marie HÉZARD :** L'ensemble des voiries et des espaces publics de la ville.

Un travail est fait au quotidien, au-delà des projets d'investissements que vous avez vus qui concernent la restructuration de rues, avec un programme établi et sur lequel on communique au quotidien, sur des interventions ponctuelles, suite à des travaux, que ce soient des concessionnaires, des gens qui occupent l'espace public ou des travaux que nous avons nous-mêmes générés. De toute façon, des programmes d'actions sont lancés et des réfections sont faites au coup par coup.

Après, pas plus tard que cet après-midi nous avons fait un tour de ville avec Monsieur le Maire pour que je fasse un peu connaissance avec la commune, nous avons constaté que des réfections étaient engagées à un certain nombre d'endroits. C'est un travail au quotidien (on en discutait encore tout à l'heure) : repeindre des bornes piétonnes, la peinture, les reprises d'enrobés, demander les travaux définitifs à des concessionnaires qui se sont installés et qui n'ont pas terminé les travaux qu'ils s'étaient engagés à faire, toutes ces choses qui sont le quotidien de notre action et qui font que nous les saisissons. Quand c'est à eux de faire, on les saisit, quand ils ne font pas on le fait et on le leur facture. Toutes ces choses, c'est au quotidien.

**Pierre MARCHAL :** *Il y a deux entrées de parking aux 19 et 21 rue Mouchotte. J'ai un box en dessous (il y a d'autres personnes, il y a en a une centaine). Je demande depuis longtemps une bande jaune sur le trottoir parce qu'entre l'école et le Franprix, les gens se garent et il faut attendre. Les gens se garent devant.*

**Madame BADINIER :** *Exactement !*

**Philippe LE TYMEN :** Nous avez-vous interrogés là-dessus par écrit ? Avez-vous fait des demandes écrites ?

**Pierre MARCHAL :** *Non, j'ai vu le monsieur des... Il m'a dit : « Oui, on va le faire ». Parfois j'ai envie de me fâcher, mais ça ne sert à rien.*

**Philippe LE TYMEN :** Je vous invite plutôt à l'écrire.

**Pierre MARCHAL :** *Il y a un PV enregistré.*

**Philippe LE TYMEN :** Et là c'est enregistré, ce sera imprimé.

**Pierre MARCHAL** : *Mesdames, Messieurs...*

**Kyvan FARZAMY** : Bonne soirée, M. Marchal.

**Philippe LE TYMEN** : Merci pour votre présence.

**Kyvan FARZAMY** : Nous pouvons peut-être conclure. Merci pour votre présence, même si nous fûmes peu nombreux. Il y a eu des échanges. Peut-être un petit mot pour conclure, s'il vous plaît, M. Le Tymen.

## Conclusion

**Philippe LE TYMEN** : Ce sera court. Merci à vous de vous être déplacés jusque-là. Nous n'avons pas eu la quantité, mais la qualité, et de toute façon nous allons continuer. Nous tiendrons compte de votre réflexion sur le format de ces comités, sur la communication. Je suis d'accord, il y a visiblement un peu de problèmes, il faut que nous nous améliorions à chaque fois. Cela dure quand même depuis deux ans, nous en avons fait trois par an, nous devons en être au septième ou huitième comité. Nous allons les continuer dans tous les cas.

Je vous remercie à nouveau et je vous souhaite une belle soirée et bientôt un beau printemps.

**Kyvan FARZAMY** : Bonne soirée à vous, Mesdames et Messieurs, merci.